DECLARATION

Les images d’enrôlement de mineurs de moins de 10 ans dans les Caerles, relevées dans les fiefs proches du RPG, sont de de notoriété publique. Elles ont largement été diffusées sur les réseaux sociaux ces derniers jours. Ces images sont choquantes et traduisent l’intention manifeste du pouvoir de remplir le fichier de mineurs dans le seul dessein d’assurer le troisième mandat soit par le referendum soit par les législatives. Le communiqué du Président de la CENI en date du 1er décembre 2019 a d’autant moins rassuré que nous avons assisté à l’intensification de ces pratiques frauduleuses depuis lors.

Ce sont ces mêmes pratiques frauduleuses qui avaient permis au Président Alpha Condé de se faire réélire en 2015. L’enrôlement des mineurs que nous constatons dans la révision en cours est sans précédent de par son ampleur et son caractère discriminatoire. Ces pratiques sont de nature à affaiblir considérablement les fondements de l’Etat et constituent, avec la violence d’Etat, les principales armes du régime actuel pour se pérenniser. Ainsi, comme pour les précédentes élections, le pouvoir d’Alpha Condé prépare une mascarade électorale à l’aide d’un processus émaillé de nombreuses irrégularités dont entre autres :

* L’enrôlement réduit à 25 jours alors que le code électoral prévoit 3 mois.

25 jours pour : enrôler ceux qui ont atteint l’âge légal de voter depuis 2015 (dernière date de la révision de la liste électorale) ; radier tous les électeurs décédés et ceux qui sont indûment enregistrés ; et procéder, à titre exceptionnel pour cette révision, au ré-enrôlement des 6 042 643 électeurs qui sont déjà dans la base de données, conformément à la recommandation principale du rapport d’audit du fichier électoral.

* L’envoi dans les fiefs réputés proches du pouvoir des commissaires représentant le RPG à la CENI avec l’appui de l’Administration inféodée a permis le recensement sans retenue des mineurs dont les images scandaleuses inondent les réseaux sociaux.
* La visite opportuniste d’Alpha Condé en Haute Guinée dès l’ouverture de la période d’enrôlement. Ses discours aux accents de campagne ont été entendus par les cadres de son parti et leurs affidés de l’Administration comme un appel pour exécuter les basses pratiques habituelles sur le processus électoral en leur donnant encore plus d’ampleur.
* Les nombreuses difficultés enregistrées dans les opérations de révision sur le terrain. Plus particulièrement dans les fiefs considérés proches de l’opposition : arrivée tardive et pannes fréquentes des kits, retards importants dans le démarrage des opérations dans plusieurs CAERLE, insuffisance et parfois manque de matériel et de consommables (rupture organisée des récépissés) avec les risques sur l’enrôlement liés à la non délivrance des récépissés qui sont la preuve d’une inscription sur la liste électorale.

De tels actes discréditent la CENI et augurent de façon certaine des conflits électoraux ou post électoraux aux conséquences imprévisibles.

C’est pourquoi, dans le souci de préserver la paix sociale, nous demandons l’arrêt du processus en cours afin de prendre de manière concertée les mesures correctives nécessaires pour rendre plus crédibles les prochaines élections.

L’opposition réitère sa ferme volonté à œuvrer pour la consolidation de la démocratie et réaffirme sa détermination à exiger que les conditions de transparence soient réunies pour la tenue des prochaines élections. Elle rappelle également la nécessité de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport d’audit du fichier électoral.

Les partis politiques de l’opposition invitent l’ensemble des guinéens à rester mobilisés pour faire échec à la volonté de confiscation des suffrages des citoyens.

 Conakry, le 05/12/2019